



LA MAIRIE VOUS PROPOSE :

Fête communale du 28 au 30 septembre 2024

En raison de la fête communale, la mairie sera fermée le **lundi 30 septembre**.

Les chèques attraction foraine offerts par la municipalité seront distribués aux écoles (maternelle et primaire) le **vendredi 27 septembre 2024**. Ils seront valables sur toutes les attractions foraines (manèges, jeux, stands, confiserie...) et utilisables pendant toute la durée de la fête communale.

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Randonnée du patrimoine le dimanche 22 septembre 2024

A l'occasion des journées du patrimoine le **dimanche 22 septembre 2024**, Jean-Marie LABRE vous propose une visite commentée de la commune. Cette randonnée d'environ 3km (durée approximative 3 heures) permettra d'évoquer certains aspects du passé de Masnières et les traces que l'histoire a laissées sur le territoire de la commune. Départ à 9h00 de l'école Hostetter.

Inscription obligatoire en mairie, attention places limitées.

Journée Sports Solidaires le mardi 24 septembre 2024

ACTION et l'association PHARE organisent une journée Sports Solidaires le **24 septembre 2024 de 9h00 à 16h00**. Cet évènement se veut inclusif autour de l'initiation d'une multitude de sports afin de promouvoir la pratique sportive, valoriser ses apports dans la vie quotidienne et prôner le collectif. Vous pourrez les retrouver sur les différents terrains sportifs de la commune (stade, boulodrome, city-stade...). Pour tous renseignements, contacter ACTION au 03 27 14 48 73 ou au 09 60 07 00 20.

NOS ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT :

L'AAPPMA La Noquette

Le **samedi 28 septembre 2024**, la société de pêche organisent le concours de pêche des sociétaires « Challenge de la ville de Masnières » de **14h30 à 17h30**. Inscription avant le 27 septembre 2024 à 19h00. La remise des prix se tiendra à l'Espace Marie Curie vers 18h30. Contact au 06.75.84.74.78 (Nadine GOUBET) et au 06.26.78.39.83 (Jean-Luc DOMONT).

Amicale Laïque - Section Judo

Les cours ont repris ce mercredi 04 septembre 2024. Il est toujours possible de s'inscrire aux horaires de cours. Toutes les informations dans la section « Vie associative - Sport et détente » du site internet de la commune.

INFOS PRATIQUES :



Indemnités fournitures scolaires

En vue de bénéficier de l'indemnité communale pour fournitures scolaires pour les enfants âgés de moins de 20 ans au 31 décembre 2024, scolarisés et fréquentant les cours après la 3^{ème}, les parents sont priés de remettre en Mairie, du 1^{er} au 31 octobre 2024 :

-un certificat de scolarité portant le tampon de l'établissement et mentionnant le nom de l'étudiant et son adresse de résidence à Masnières

-un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant mentionnant la même adresse que le certificat de scolarité

-OU un relevé d'identité bancaire du (des) parent(s) mentionnant l'adresse de résidence à Masnières ainsi qu'une copie OBLIGATOIRE du livret de famille.

Aucun certificat ne sera accepté avant le 1^{er} octobre et après le 31 octobre 2024.

Rappel des permanences en mairie

Trésor Public : le mercredi matin, sur rendez-vous uniquement, jusqu'au 10 décembre 2024.

Mission Locale : Mme Philippe, conseillère en insertion, vous reçoit le **mardi de 14h00 à 17h00**, sur rendez-vous auprès de la Mission Locale du Cambrésis au 03.27.78.48.48.

Assistante sociale : Mme Binot vous reçoit le **jeudi de 14h00 à 16h00** sur rendez-vous auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03.59.73.37.00.

CCAS : Mme Bruyère, Adjointe aux affaires sociales, vous reçoit le **jeudi de 16h00 à 17h30**, sans rendez-vous (pas de permanence le 10 octobre 2024).

PMI : Mme Dubrulle, puéricultrice, vous recevra les **mardis 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2024** entre 14h00 et 16h30.


Mutuelle UCR : sur rendez-vous à prendre en Mairie, le **premier lundi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.**

Course cycliste sur Masnières

Championnat régional de contre-la-montre individuel et par équipe. Le **dimanche 29 septembre 2024 entre 09h00 et 18h00** se déroulera une course cycliste contre la montre dans le cadre du championnat des Hauts de France. Départ de la salle des sports direction Crèvecœur, Les Rues des Vignes, Bel Aise, Crèvecœur-sur-Escout, Rumilly-en-Cambrésis, Masnières par les rues de Rumilly et de Crèvecœur. Arrivée à la salle des sports de Masnières. *Un arrêté pour les riverains concernés sera distribué dans les boîtes aux lettres.*



Le Maire


Francis NOBLECOURT



Suivez les nouveautés de la commune sur
www.masnieres.fr
ou sur la page Facebook « Ville de Masnières »

légis : ne pas jeter sur la voie publique